

TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT 

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 & BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
DU 27 JUIN 2025**

*Avec vous,
chaque jour !*

    [touraine.fr](https://www.touraine.fr)

1. Le Compte Administratif 2024
2. Le Budget Supplémentaire 2025

1.

Le Compte Administratif 2024 : la mise sous-tension confirmée pour le Département à cause de la poursuite de la baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux

Budget principal



RESULTAT 2024	22,95 M€
Résultat de fonctionnement	+37,31 M€
Résultat d'investissement	-14,36 M€

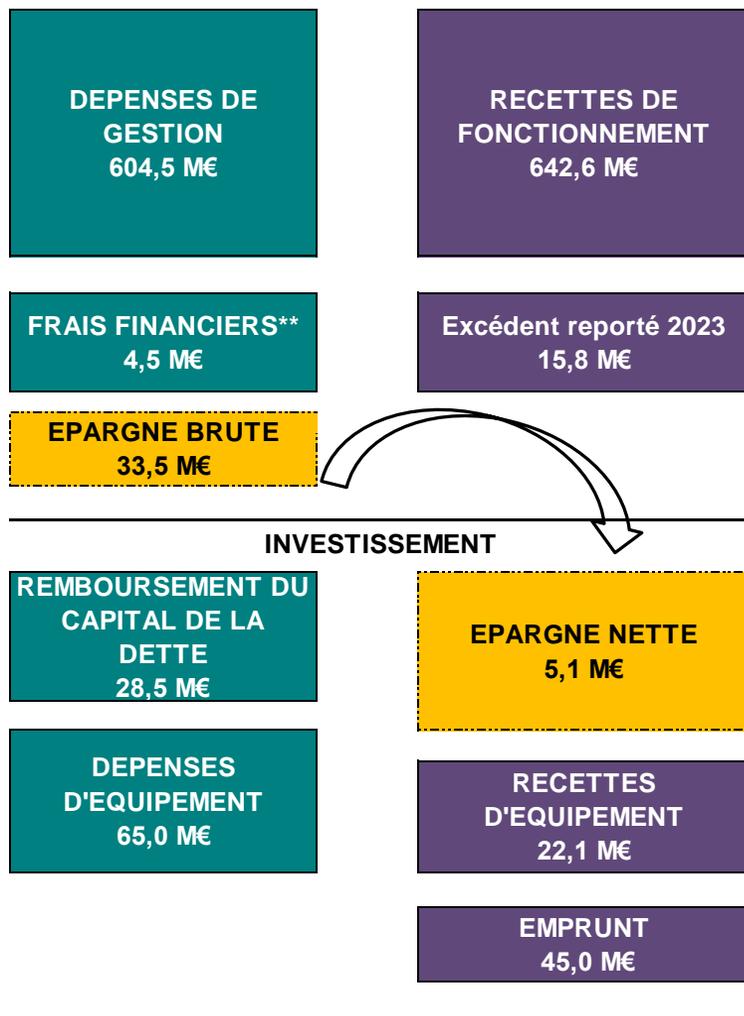
Budget annexe des Boutiques des Monuments

RESULTAT 2024	0,60 M€
----------------------	----------------

Budget annexe de l'IDEF

RESULTAT 2024	0,027 M€
----------------------	-----------------

FONCTIONNEMENT



702,5 M€

TOTAL EXERCICE 2024

725,4 M€

EXCEDENT 2024
22,9 M€

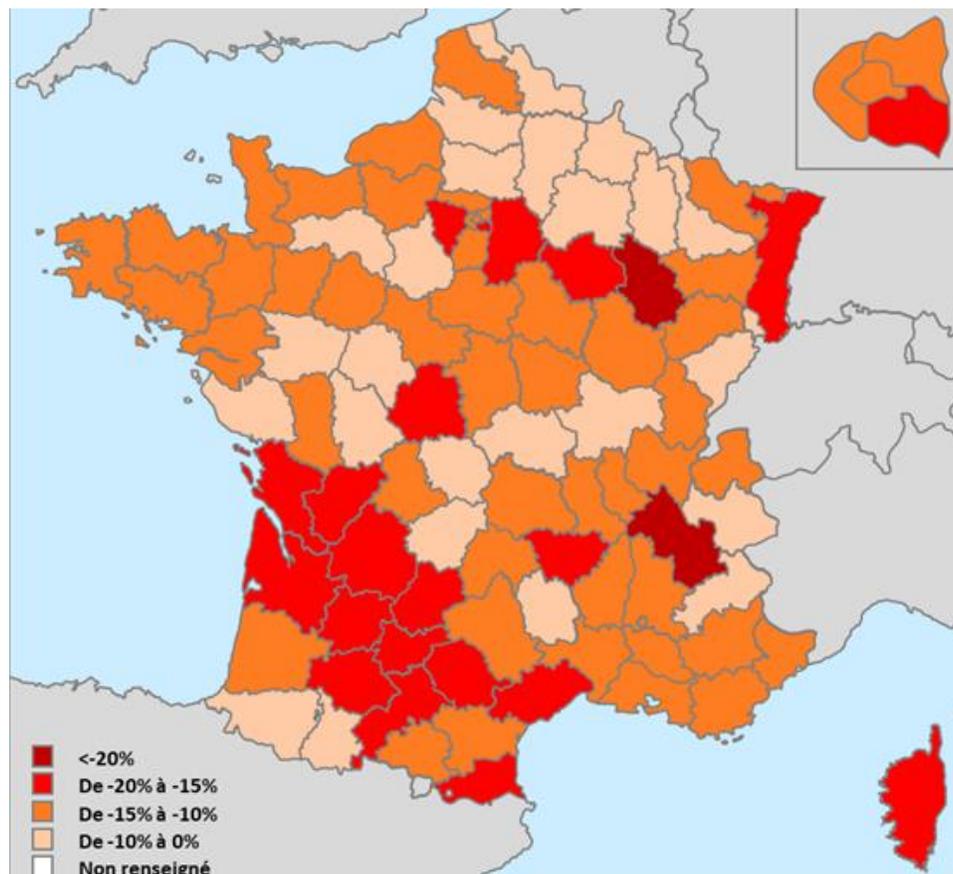
*Hors mouvements neutres de dette de 8,7 M€

** Inklus les frais divers

- La poursuite de la baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux confirme la mise sous tension financière pour le Département.
- Les recettes de fonctionnement demeurent sans réelle dynamique, notamment à cause de la contre-performance de la TVA.
- Les dépenses de fonctionnement sont marquées par la dynamique des dépenses sociales.
- L'investissement reste tourné vers les besoins des habitants.

1.1 – Les recettes de fonctionnement (+0,6% par rapport à 2023) :

Evolution des DM50 entre 2023 et 2024



Source : Calcul FNTP à partir des données du CGEDD

Evolution de la TVA entre 2023 et 2024

Les deux fractions de TVA en compensation de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises :

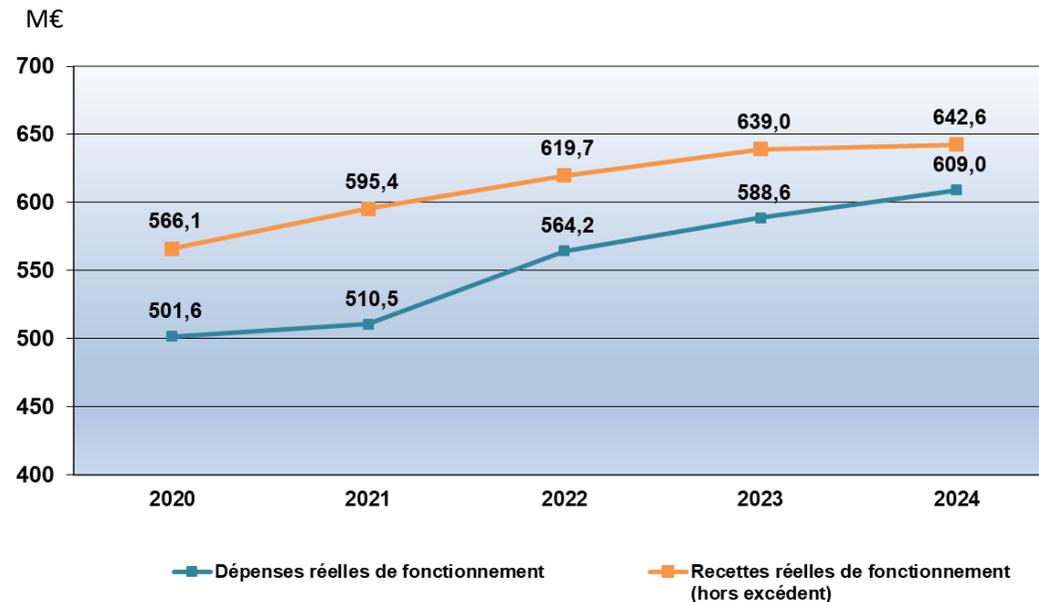
- ⇒ Contre-performance nationale (+0,8% au lieu des +4,5% annoncés début 2024).
- ⇒ Les remboursements de TVA demandés par les entreprises sont sollicités plus régulièrement afin d'optimiser leur trésorerie.
- ⇒ La dynamique de la TVA ne suit plus l'inflation et la croissance.

1.2 – Les dépenses de fonctionnement (+3,5% par rapport à 2023 ou +6% hors réserve DMT0) :

- ⇒ Impact des **mesures nationales** non compensées intégralement : la revalorisation du RSA, le SEGUR de la Santé et la rétroactivité décidée sur les « Oubliés du SEGUR », les revalorisations salariales des personnels dans les structures sociales et en faveur des assistants familiaux.
- ⇒ La progression des **dépenses sociales, 66% du budget** (402 M€ soit +27,5 M€) dont une partie imposée par l'Etat et non compensée s'explique essentiellement par les Allocations Individuelles de Solidarité (50% des dépenses sociales) : +4,9 M€ sur l'APA ; +3,5 M€ sur le RSA ; +3 M€ sur la PCH.
- ⇒ Les **dépenses de personnel** (122,5 M€) enregistrent une légère progression (+1,8%), inférieure à l'inflation (2% en 2024), en lien avec les revalorisations successives du point d'indice de la fonction publique territoriale et du SMIC pour les assistants familiaux.

- ⇒ Les **autres dépenses** concernent la contribution au SDIS (31,1 M€), les dépenses en faveur du domaine culturel, touristique, sportif (8,6 M€), des collèges (8,4 M€), la transition énergétique (7,8 M€), les infrastructures routières (5,1 M€) et les transports (4,4 M€), l'aménagement du territoire (3,5 M€), ...
- ⇒ La **péréquation** entre départements sur les DMTO : l'Indre-et-Loire reste bénéficiaire net (+5,3 M€) grâce à la répartition de toute la réserve nationale, en 2024, afin de limiter les effets de la chute des DMTO.

La croissance des dépenses et recettes de fonctionnement en 2024



*Avec vous,
chaque jour !*

1.3 – Les dépenses d'équipement :

65 M€ réalisés en 2024 (dont +2 M€ pour les aides au bloc communal via les fonds départementaux F2D/FDSR).

Les politiques d'accompagnement des territoires :

▪ **Les collèges : 16 M€**

Restructuration dans les collèges (Château-Renault, Montaigne à Tours, Choiseul à Amboise) ; grosses réparations et travaux de mise en sécurité ; outils numériques ; équipements de mobilier scolaire et cuisine ; matériel d'entretien pour les ATTEE.

▪ **Les infrastructures routières : 17,2 M€**

Entretien et amélioration du réseau ; grands travaux routiers (aménagement RD943) ; ouvrages d'art (réhabilitation du Pont de Descartes, Pont Charles de Gaulle à Vouvray, réparation des perrés de Véretz).

▪ **Les déplacements doux et mobilités durables : 0,65 M€**

Plan des mobilités douces ; réparations sur les itinéraires cyclables de la Loire à vélo (Bois Chétif) et hors Loire à vélo.

- **L'aménagement du territoire : 10,3 M€**

Aides au bloc communal (10 M€) ; budget participatif.

- **La transition écologique : 2,1 M€**

Espaces Naturels Sensibles (sites départementaux et sites locaux).

- **La transition énergétique : 1 M€**

Fin du contrat de performance énergétique ; travaux de rénovation énergétique dans 4 collèges ; installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de 32 collèges ; mise en œuvre du contrat de performance environnementale.

- **Le tourisme, la culture, le sport, les monuments : 2,1 M€**

Fonds FIDIT en faveur du tourisme ; fonds FICS en faveur des associations culturelles et sportives ; grosses réparations dans les monuments.

- **Le SDIS : 1 M€**

Accompagnement du Département dans les investissements du SDIS.

Les politiques sociales :

- **L'habitat : 4 M€**

Nouvelle délégation sur les aides à l'amélioration de l'habitat privé et délégation des aides à la pierre.

- **L'autonomie : 1,3 M€**

Le Plan d'Investissement Autonomie accompagne les travaux dans les EHPAD (Villeloin-Coulangé ; Hameau de la Thibaudière).

Les moyens et ressources :

- **La gestion du patrimoine immobilier : 2,6 M€**

Grosses réparations sur les bâtiments, restructuration de l'Hôtel consulaire, début de la restauration du Nymphée du Grand-Pressigny, réfection de cases à sel dans les STA.

- **Les autres moyens** (l'informatique : 2,8 M€ ; le renouvellement de véhicules routiers : 2 M€).

1.4 – Les principaux indicateurs de l'année 2024 :

L'épargne :

Epargne brute : 33,5 M€

Remboursement du capital de la dette : 28,5 M€

Epargne nette : 5,1 M€

La dette :

Encours de dette : 237,6 M€ (soit +16,5 M€)

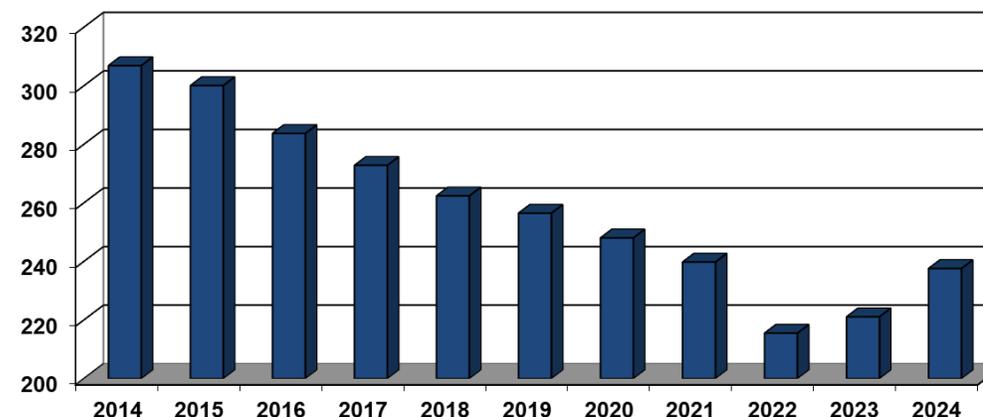
Emprunt 2024 : 45 M€

Capacité de désendettement : 7,1 années

Le délai de paiement :

Délai de paiement 2024 : 28,9 jours (ou 19,4 jours en neutralisant une thématique conjoncturelle)

Evolution de l'encours de dette



1.5 – La nouvelle annexe verte :

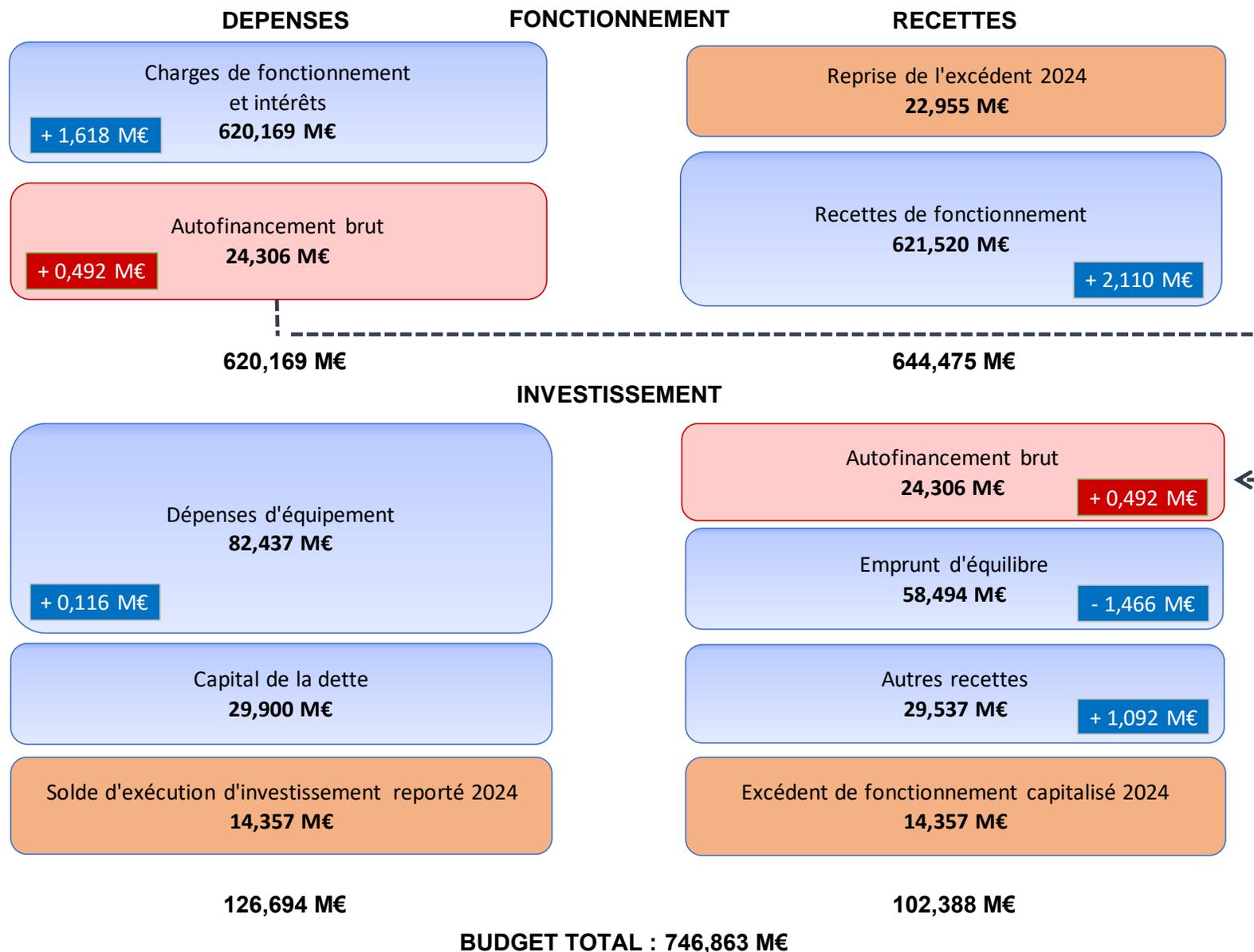
- Loi de Finances Initiale pour 2024 (article 191) : les collectivités doivent analyser **les impacts positifs ou négatifs de leurs dépenses d'investissement sur l'environnement à partir de leur Compte Administratif 2024**, dans une annexe du CA, intitulée « *Impact du budget pour la transition écologique* ».
 - ⇒ Annexe technique imposée par l'Etat avec une cotation de dépenses (favorables/défavorables/neutres) selon des articles comptables éligibles
- A compter de 2024, le 1^{er} axe sur les 6 identifiés, fait l'objet d'une cotation : « atténuation du changement climatique », soit 17 articles comptables recensés (33 M€ sur les 65 M€ de dépenses d'équipement réalisées en 2024) => Méthodologie de cotation appliquée : la méthode I4CE.
- Résultats : 72% des dépenses sont classées « neutres » (dépenses sans impact significatif sur l'environnement, par exemple toutes les dépenses liées à l'entretien du patrimoine existant) ; 20% sont « défavorables » (extension de bâtiments, artificialisation des sols) et 8% sont « favorables » (essentiellement les dépenses dans le cadre du CPE).

2.

Le Budget Supplémentaire pour 2025 : des ajustements techniques pour la bonne exécution du budget de l'année

- Ajustement financier pour la **ponction de l'Etat** au titre de la contribution au redressement des comptes publics (le DILICO) notifiée à hauteur de 2,2 M€ : +1,2 M€ de dépenses car 1 M€ déjà provisionnés au BP.
- La régularisation positive de la **TVA définitive 2024 (impact 2025)** et ajustement de la péréquation : +1,4 M€ de recettes.
- En **investissement**, des ajustements liés à l'avancement des projets, notamment en faveur de l'habitat (+1 M€).
- **Epargne** en légère amélioration : +0,5 M€ et **emprunt prévisionnel** en baisse (-1,5 M€ soit 58,5 M€ en prévision).

2. LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025



* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

Écart par rapport au BP 2025



En vous remerciant de votre attention

*Avec vous,
chaque jour !*

 touraine.fr